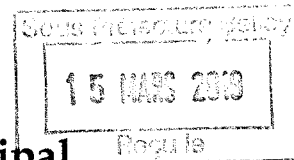


**EXTRAIT du REGISTRE
des Délibérations du Conseil Municipal**



OBJET : Location des salles communales de Plateau d'Hauteville : tarifs à compter du 1^{er} mars 2019

Séance du 27 février 2019

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-sept février, à dix-neuf heures quarante, le Conseil Municipal de la Commune Nouvelle de Plateau d'Hauteville, dûment convoqué le vingt février deux mille dix-neuf, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Philippe EMIN, Maire.

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 58

Membres présents :

MM. ALLARD Cyrille, ARGENTI Bernard, BARBARIN Daniel, BEVOZ Sébastien, BLEIN Jean, BOURGEAIS Didier, CAPELLI Jean-Baptiste, CHARVOLIN Roch, CORTINOVIS Bernard, CYVOCT Jean-Michel, DRHOVIN Jacques, DUSSUYER Régis, EMIN Philippe, FERRARI Jean, GENOD Patrick, JARASSIER Hervé, LEMOINE Gilbert, LYAUDET Stéphane, MORGNIEU Laurent, PESENTI Philippe, PIFFADY Philippe, RODRIGUEZ-CERVILLA José, SAVEZ Didier, TRAMOY Maurice.

Mmes. BERTHET Claire, BOUDET Evelyne, BOURDONCLE Annie, CHATEAU Marie-Luce, JOLY Fabienne, LETRAY Marie-Odile, LIEVIN Karine, MACHON Annie, MASNADA Isabelle, PALAZZI-ZANI Nelly, PETIT Odile, ROSIER Nicole.

Membres absents excusés :

MM. CHAPUIS Gérard (pouvoir à M. BLEIN Jean), GRIOT Bernard (pouvoir à M. TRAMOY Maurice), HARNAL Sébastien (pouvoir à Mme LIEVIN Karine), PETITNICOLAS Christophe (pouvoir à M. DRHOVIN Jacques), RENAUD Jean-Xavier (pouvoir à Mme BOUDET Evelyne).

Mmes. BORGNA Séverine (pouvoir à M. BEVOZ Sébastien), CARRARA Carole (pouvoir à M. FERRARI Jean), FERRO Nicole (pouvoir à Mme. CHATEAU Marie-Luce), GRITTI Delphine (pouvoir à Mme petit Odile), MARTINE Christine (pouvoir à M. LEMOINE Gilbert), TRAINI Marie (pouvoir à M. ARGENTI Bernard), TREUVELOT Catherine (pouvoir à Mme. JOLY Fabienne).

Membres absents :

MM. ALLANDRIEU Bernard, FRAISEAU Alain, RAOULT Jean-Pierre, TABOUREL Philippe, ZANI Guy.

Mmes. BARDON Fabienne, BARTHELET Annaëlle, CHENET Valérie, HUGON Marlène, ROTARU Maria.

Secrétaire de séance : Claire BERTHET.

Soit : 36 présents, 12 pouvoirs.

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée la délibération du Conseil Municipal d'Hauteville-Lompnes n°2016-116 du 29 novembre 2016 fixant les tarifs de location de la salle des fêtes d'Hauteville-Lompnes à compter du 1^{er} janvier 2017.

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée la délibération du Conseil Municipal de Cormaranche-en-Bugey du 25 mai 2018 fixant les tarifs de location pour le gîte de la fromagerie, pour le Chalet et la salle des fêtes à compter du 1^{er} janvier 2019.

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée la délibération du Conseil Municipal de Thézillieu du 10 mai 2016 fixant les tarifs de location de la salle d'animation culturelle et de développement touristique à compter du 1^{er} juin 2016.

Monsieur le Maire informe à l'Assemblée qu'il n'y avait pas de délibération concernant les tarifs de location de la salle des fêtes d'Hostiaz et qu'il conviendrait d'instaurer des tarifs afin d'être applicables à la fin des travaux de rénovation de la salle, vers début avril 2019.

Conformément à l'avis de la Commission Finances du 14 février 2019, il propose à l'Assemblée de :

- de reconduire les tarifs de location des salles communales d'Hauteville-Lompnes, de Cormaranche-en-Bugey et de Thézillieu,
- d'instaurer des tarifs de location pour la salle des fêtes d'Hostiaz,
- d'appliquer l'extension de tous les tarifs préférentiels en vigueur sur chacune des communes fondatrices auprès des habitants et des associations de la commune nouvelle.

Cette délibération annule et remplace toutes les délibérations antérieures.

Le Conseil Municipal ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré,

- **DECIDE** de reconduire à compter du 1^{er} mars 2019 les tarifs de location des salles communales d'Hauteville-Lompnes, de Cormaranche-en-Bugey et de Thézillieu selon les tableaux annexés à la présente délibération,
- **FIXE** les tarifs de location à compter du 1^{er} mars 2019 pour la salle des fêtes d'Hostiaz selon le tableau annexé à la présente délibération,
- **DECIDE** d'appliquer à compter du 1^{er} mars 2019 l'extension de tous les tarifs préférentiels en vigueur sur chacune des communes fondatrices auprès des habitants et des associations de la commune nouvelle selon les tableaux annexés à la présente délibération,
- **DONNE POUVOIR** à Monsieur le Maire pour l'exécution de la présente délibération.

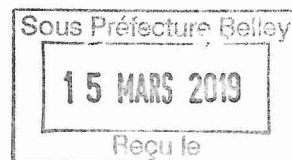
AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS, TOUS LES MEMBRES PRESENTS ONT SIGNE AU REGISTRE.

Copie certifiée conforme au registre des délibérations.



Le Maire,

Philippe EMIN



**TARIFS DE LOCATION de la SALLE DES FETES
et de L'ESPACE ACCUEIL d'HAUTEVILLE-LOMPNES**
(A compter du 1er mars 2019)

SALLE DES FETES D'HAUTEVILLE-LOMPNES							
TYPES D'UTILISATION	Associations de la commune de Plateau d'Hauteville (**)	Particuliers + Comité d'entreprises de la Commune de Plateau d'Hauteville		Associations & Familles extérieures - Divers		Actions commerciales	Caution
		1er jour	Par j-suppl.	1er jour	Par j-suppl.		
		gratuit	250,00 €	85,00 €	420,00 €		
Bal, repas dansant, soirée dansante, congrès, séminaire avec repas, buffet, lunch, mariage, baptême, etc. (*)							
Manifestations promotionnelles (*)	gratuit				gratuit		400,00 €
Représentation culturelle, spectacle, arbre de Noël, conférence, exposition, concours, belote, loto, réunions, congrès, séminaires	gratuit	135,00 €	70,00 €	250,00 €	70,00 €		
Réunions politiques : GRATUIT							
ESPACE ACCUEIL DE LA SALLE DES FETES D'HAUTEVILLE-LOMPNES							
Location sans la cuisine, ni la vaisselle (forfait charges & ménage inclus)	gratuit		120,00 €		150,00 €		100,00 €
Location avec la cuisine & la vaisselle, à l'occasion de vin d'honneur, cérémonie, apéritif (mariage, baptême...), buffet, lunch (forfait charges & ménage inclus)	gratuit		170,00 €		200,00 €		

(*) Forfait 184 €, dû en plus de la location, même en cas de location gratuite, comprenant :
les charges : 96 €/j + 96 €/j supplémentaire & le ménage obligatoire : 88 €

(**) Forfait charges & ménage gratuit pour les associations de la Commune
de Plateau d'Hauteville, sauf en cas de manifestation payante à l'entrée

VU ET ACCEPTÉ
Pour être annexé à la délibération
de ce jour

A Hauteville-Lompnes,
Le 24/03/2019
Le Maire,



Petites salles :
100 €/jour pour des formations, des réunions, mais
gratuité pour les associations
de la Commune de Plateau d'Hauteville



**PLATEAU
d'HAUTEVILLE**
COMMUNE NOUVELLE

TARIFS DE LOCATION de la SALLE DES FETES de THEZILLIEU

Mairie de Beilley (A compter du 1er mars 2019)

15 MARS 2019

Durée	Possibilités	Commune de Plateau d'Hauteville		Associations du périmètre de l'ex CCPH (1)	Autres (associations extérieures et tiers extérieurs)	Caution
		Tiers	Associations			
24h	Salle 1 seule	190 €	40 €	110 €	260 €	500 €
	Salle 2 seule	146 €	30 €	85 €	210 €	
	Salles 1 + 2 seules	230 €	50 €	133 €	370 €	
	Salle 2 + cuisine	246 €	60 €	144 €	380 €	
	Salles 1 + 2 + cuisine	364 €	88 €	210 €	570 €	
48h	Salle 1 seule	364 €	75 €	210 €	500 €	500 €
	Salle 2 seule	263 €	60 €	152 €	400 €	
	Salles 1 + 2 seules	437 €	92 €	252 €	690 €	
	Salle 2 + cuisine	482 €	104 €	278 €	740 €	
	Salles 1 + 2 + cuisine	638 €	145 €	370 €	998 €	

- le montant de la location comprend la consommation d'électricité (climatisation, éclairage...)

- pour 48 heures, la location débutera le vendredi à 17 heures et se terminera le dimanche à 17 heures

- pour 24 heures, la location débutera le samedi à 9 heures et se terminera le dimanche à 9 heures
ou le jour de la location à 9 heures et se terminera le lendemain à 9 heures.

- somme de 65 euros sera demandée pour chaque jour d'occupation supplémentaire.

(1) communes concernées de l'ex CCPH : Aranc, Champdor-Corcelles, Corlier, Evosges, Prémillieu.

VU ET ACCEPTÉ

Pour être annexé à la délibération
de ce jour

A Hauteville-Lompnes,

Le 27 mars 2019

Le Maire



TARIFS DE LOCATION des SALLES COMMUNALES de CORMARANCHE-EN-BUGEY

(A compter du 1er mars 2019)

Chalet du Téléski

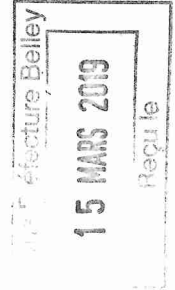
Association de la Commune Plateau d'Hauteville	1 jour en semaine	gratuit + 65 € pour charges
	1 jour en week-end	
Association extérieure	1 jour en semaine	100 € + 65 € pour charges
	1 jour week-end et jour férié	100 € + 65 € pour charges
	1 week-end (vendredi à lundi matin)	150 € + 65 € pour charges
Habitant de la Commune Plateau d'Hauteville	1 jour en semaine	100 € + électricité
	1 jour week-end et jour férié	100 € + électricité
	2 jours en week-end	150 € + électricité
Particulier non résident de la Commune Plateau d'Hauteville	1 jour en semaine	150 € + électricité
	1 jour week-end et jour férié	200 € + électricité
	1 week-end (vendredi à lundi matin)	350 € + électricité
Caution		500 €
Forfait ménage		100 €

Rez-de-chaussée du Gîte la Fromagerie (sans hébergement)

Association de la Commune Plateau d'Hauteville	gratuit + 65 € pour charges
Association extérieure	80 € + 65 € pour charges
Habitants de la Commune Plateau d'Hauteville	80 € + 65 € pour charges
Particuliers non résident de la Commune Plateau d'Hauteville	130 € + 65 € pour charges
Caution	500 €
Forfait ménage	100 €

VU ET ACCEPTÉ
Pour être annexé à la délibération
de ce jour

A Hauteville-Lompnes,
Le 21 03 2019
Le Maire,



TARIFS DE LOCATION des SALLES COMMUNALES de CORMARANCHE-EN-BUGEY

(A compter du 1er mars 2019)

Salle des Fêtes

Association de la Commune Plateau d'Hauteville	1 jour en semaine	gratuit + 65 € pour charges
	1 jour en week-end	
Association extérieure	1 jour en semaine	65 € + 65 € pour charges
	1 jour en week-end	100 € + 65 € pour charges
Habitant de la Commune Plateau d'Hauteville	1 jour en semaine	65 € + 65 € pour charges
	1 jour en week-end	100 € + 65 € pour charges
Particulier non résident de la Commune Plateau d'Hauteville	1 jour en semaine	100 € + 65 € pour charges
	1 jour en week-end	130 € + 65 € pour charges
	1 week-end (vendredi à lundi matin)	200 € + 65 € pour charges
Cauton		500 €
Forfait ménage		100 €

Belley
15 MARS 2019
Reçu le

Gîte la Fromagerie

	Hors vacances scolaires	Vacances scolaires
Nuité	230 €	260 €
Week-end	500 €	560 €
Semaine	1 300 €	1 500 €
Cauton	500 €	
Forfait ménage	150 €	

VU ET ACCEPTÉ
Pour être annexé à la délibération
de ce jour
A Hauteville-Lompnes,
Le 22/03/2019
Le Maire,



**TARIFS DE LOCATION
des SALLES COMMUNALES de CORMARANCHE-EN-BUGEY**

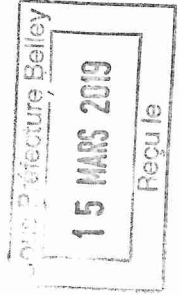
(A compter du 1er mars 2019)

Période	Thèmes	Association	Lieu	Tarif
Janvier :	croziflette	coop	chalet	Gratuit + charges
	Corma by night	USCB ski	La Praille	
Février :	bugnes	Trait d'union	SDF + salle Pré la Belle	gratuit
	Gratin à emporter	Jumelage	SDF entrée	Gratuit
	fondue	USCB SKI	Chalet	Gratuit + charges
Mars				
avril	Concert, bal, country 14h à 19h	country	SDF	Gratuit + charges
	Diots polente à emporter	Jumelage	SDF entrée	gratuit
	galettes	coop	Four + cantine	gratuit
	Bal de pâques	conscrits	SDF	gratuit
	Vente de muguet	coop	école	gratuit
mai	Pains galettes	USCB	Four + Cantine	gratuit
	Repas de printemps 12h	Trait d'union	Chalet ou résidence séniors	Charges pour chalet Gratuit résidence séniors
	Salon du bien être	Etre et bien être	SDF	100 + 65



VU ET ACCEPTÉ
Pour être annexé à la délibération
de ce jour
A Hauteville-Lompnes,
Le 27.02.2019
Le Maire,

[Signature]



TARIFS DE LOCATION des SALLES COMMUNALES de CORMARANCHE-EN-BUGEY

(A compter du 1er mars 2019)

Reçu de la Mairie de Cormaranche-en-Bugey

15 MARS 2019

Période	Thèmes	Association	Lieu	Tarif	Reçu le
juin	Cornavallanche	UCHAV	Chalet	gratuit	
	galettes	COP	Hangar et four de Vaux	Autre gestion	
	Vogue de Vaux				

	Fête de l'école	coop	SDF école	gratuit	
--	-----------------	------	-----------	---------	--

juillet	repas	Country	chalet	Gratuit + charges	
	Fête conviviale		école		
	Galettes + brocante	Trait d'union, coop, chasse	Four école	Gratuit	
	Challenge Emin Brun	boule	Ecole	gratuit	
			cour		

août	repas	Mazières	Chalet en repili	Gratuit + charges	
	Tournoi pétanque	conscrips	Ecole		
			cour		
	Challenge Pesenti	boule	école		

septembre	Vogue	Conscrips	SDF	Gratuite pendant 2 semaines	
	Vogue	Conscrips	SDF		
	Gi JY Monte	USCB SKI	La Ferme Guichard		
	Vente à emporter	Comité de jumelage	Entrée SDF	gratuit	



VU ET ACCEPTÉ
Pour être annexé à la délibération
de ce jour
A Hauteville-Lompnes,
Le 13.02.2019
Le Maire,

[Signature]

TARIFS DE LOCATION des SALLES COMMUNALES de CORMARANCHE-EN-BUGEY

(A compter du 1er mars 2019)

Période	Thèmes	Association	Lieu	Tarif
octobre	Repas country 19h	country	SDF	Gratuit + charges
	Saint cochon	Trait d'union	chalet	
	galettes	coop	Four, cantine	gratuit

novembre	fondue	jumelage	chalet	Gratuit + charges
	Tartiflette pain	USCB SKI	Four cantine	gratuit

décembre	Téléthon	municipalité	SDF	gratuit
----------	----------	--------------	-----	---------

Location annuelle les mercredis soirs	Boxe thaï	Muay thaï	SDF	40 € / trimestre Soit 120€
Les lundis et vendredis soirs	Danse country	Ain'dependance country	SDF	70€/ trimestre Soit 210 €

15 MARS 2019
Reçu le

VU ET ACCEPTÉ
Pour être annexé à la délibération
de ce jour
A Hauteville-Lompnes,
Le 22.03.2019
Le Maire,





PLATEAU
d'HAUTEVILLE
COMMUNE NOUVELLE

TARIFS DE LOCATION de la SALLE DES FETES d'HOSIAZ

(A compter du 1er mars 2019)

Association de la Commune Plateau d'Hauteville	1 journée	gratuit + 65 € pour charges
	1 journée complémentaire	
Association extérieure	1 journée	400 €
	1 journée complémentaire	300 €
Habitant de la Commune Plateau d'Hauteville	1 journée	150 €
	1 journée complémentaire	50 €
Particulier non résident de la Commune Plateau d'Hauteville	1 journée	400 €
	1 journée complémentaire	300 €
Cauton		500-€
Forfait ménage		100 €

VU ET ACCEPTÉ
Pour être annexé à la délibération
de ce jour

A Hauteville-Lompnes,
Le 23.03.2019
Le Maire,

